

DISCOURS EMMANUEL RIOTTE

ILLUMINATIONS DE NOËL

Vendredi 2 décembre 2022

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Dans quelques minutes, nous allons découvrir les illuminations de Noël 2022.

Dans un contexte de flambée des prix de l'électricité, certaines communes ont choisi de ne pas illuminer ou de moins illuminer leurs rues cette année.

Je n'ai pas fait ce choix, car j'estime que depuis plus de trois ans, nous sommes malmenés par les mauvaises nouvelles nationales et internationales (Covid, guerre, augmentation du gaz, de l'électricité...).

Je ne souhaite absolument pas entretenir cette morosité.

Nous faisons déjà des économies d'énergie depuis quelques mois avec la baisse de l'éclairage public dans certaines rues. Cette diminution de l'éclairage public sera mise en place dans toutes les rues en 2023.

Les illuminations sont majoritairement en led donc peu consommatrices d'électricité.

Donc aujourd'hui, place à la lumière !

Pendant un mois, j'aimerais que tous les Saint-Amandois aient l'esprit à la fête et qu'ils passent une fin d'année dans la joie.

J'aimerais que ces illuminations apportent un peu de bonheur aux habitants.

Une ville décorée est attrayante, vivante et dynamique.

Cela est profitable à tous, habitants, commerçants et clients.

Ils peuvent même venir de loin, ils seront très bien accueillis.

Je tiens à féliciter les services techniques de la Ville et l'entreprise
Citéos pour ces superbes décorations.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Profitons de ces belles illuminations !

Que la lumière soit !